

Inscription au Colloque «Les réalités du suicide assisté»

- **Date et horaire** : 14 mars 2018 de 9 à 18h
- **Lieu** : Lausanne, EESP, Auditoire B040, chemin des Abeilles 14
- **Entrée libre**
- **Sur inscription** jusqu'au 1er mars (nombre de places limité)



En Suisse, le suicide assisté n'est pas punissable dès lors que la personne qui y recourt a été reconnue capable de discernement, qu'elle effectue elle-même le dernier geste et qu'aucun motif égoïste – un intérêt financier en particulier – ne guide l'action de celles et ceux qui l'aident à le mettre en œuvre.

Cette particularité juridique a ouvert la voie, depuis quelques décennies, à une pratique qui nourrit bon nombre de débats politiques et idéologiques. Or, que se passe-t-il concrètement dès lors qu'une personne formule une demande d'assistance au suicide, bénéficie d'un accompagnement et décède au jour et au lieu prévus ? Quels sont les acteurs et actrices qui interviennent – par proximité affective, par devoir professionnel ou obligation légale – durant ce processus, de la reconnaissance d'une demande à la levée de corps ? Et comment perçoivent-ils et elles leur implication, voire leur mise à l'écart ?

L'objectif de cette journée d'étude est d'apporter quelques réponses à ces questions, en partant de cas concrets et en faisant dialoguer la plupart des personnes concernées par un suicide assisté sans en être les principales ou principaux protagonistes : équipes de soins palliatifs ; personnel soignant et travailleur·se·s sociales ; bénévoles d'associations d'aide au suicide ; pharmacien·ne·s ; médecins légistes ; procureur·e·s ; policier·ère·s ou encore employé·e·s des pompes funèbres. Pour y parvenir, trois situations de suicide assisté – survenue à domicile, en contexte institutionnel et dans un appartement mis à disposition par une association – seront exposées afin d'explorer la diversité des enjeux qui caractérisent ces situations. Des ateliers animés par les différents groupes d'acteurs et actrices mobilisé·e·s dans ce processus permettront de découvrir la nature de leur intervention ; enfin, une table ronde éclairera la façon dont cette chaîne d'intervenant·e·s s'articule pour donner forme à cette modalité contemporaine du mourir.

Parmi les interventions :

- Le contexte helvétique du suicide assisté. Par **Alexandre Pillonel**, chargé de recherche, HETS&Sa | EESP
- Suicide assisté dans un appartement mis à disposition par une association. Par **Anthony Stavrianakis**, chercheur, Centre national de la recherche scientifique, France
- Le suicide assisté en contexte institutionnel. Par **Anne-Laure Serra**, médecin hospitalier, Service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé, CHUV
- Le suicide assisté à domicile. Par **Francis Thévoz**, accompagnateur et membre du Comité de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (EXIT A.D.M.D. Suisse romande)
- Huit ateliers à choix en début d'après-midi
- Table ronde : La chaîne des professionnel·le·s et des personnes accompagnantes. Avec
 - **Sophie Pautex**, professeure, médecin responsable, Unité de gériatrie et de soins palliatifs communautaires, Hôpitaux Universitaires de Genève
 - **Karim Boubaker**, médecin cantonal, Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
 - **Erika Preisig**, médecin généraliste, présidente de la Fondation Eternal Spirit, Association Lifecircle
 - **Christine Félix**, infirmière et enseignante à la HES La Source, Lausanne, Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées
 - **Jean-Jacques Bise**, accompagnateur et membre du comité d'EXIT A.D.M.D. Suisse romande

◦ Modération: Dolores Angela Castelli Dransart, professeure, Haute école de travail social de Fribourg (HES-SO), et Marc-Antoine Berthod, professeur, HETS&Sa | EESP (HES-SO)

[Programme et inscription](#)